

"Une Europe majeure" dans Le Monde (23 avril 1970)

Légende: Le 23 avril 1970, commentant la signature, la veille à Luxembourg, par les Six du traité modifiant les dispositions budgétaires des traités instituant les Communautés européennes et du traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes, le quotidien français Le Monde se penche sur les futurs défis à relever par les Six.

Source: Le Monde. dir. de publ. Fauvet, Jacques. 23.04.1970, n° 7 861; 26e année. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"une_europe_majeure"_dans_le_monde_23_avril_1970-fr-d3f78341-7f18-4b53-8e4e-d4b4669e11cf.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Une Europe majeure

Avec près de quatre mois de retard et le classique «marathon» où l'on arrive de nuit, les Six viennent de sceller définitivement leur accord sur l'achèvement de la période transitoire du Marché commun. Une fois de plus, c'est une affaire agricole, en l'espèce celle du vin, qui a retardé la manœuvre. Mais le fait qu'on ait abouti malgré les divergences d'intérêts économiques et... électoraux en jeu montre que l'idée européenne a décidément une puissante force de persuasion.

«La Communauté économique européenne a atteint officiellement cette nuit l'âge de sa majorité», a déclaré à Luxembourg, après la réunion, M. Pierre Harmel, président en exercice du conseil des ministres. M. Maurice Schumann avait parlé, lui, on s'en souvient, du passage à une «deuxième génération» du Marché commun. Peu importe la manière dont on apprécie l'âge de l'Europe. Il en est de celle-ci comme des hommes : on n'a que l'âge qu'on se donne. En tout cas, après les à-coups prévus, les artères communautaires paraissent toujours avoir une bonne élasticité.

L'accord sur le vin étant la dernière pièce attendue du puzzle de l'«Europe verte», toutes les décisions de principe prises le 22 décembre dernier à Bruxelles vont donc pouvoir s'appliquer. La Communauté aura ses ressources propres : dès le 1^{er} janvier 1971, tous les prélèvements agricoles seront affectés à la caisse commune ; le 1^{er} janvier 1975, c'est l'ensemble des dépenses budgétaires de la C.E.E. qui sera couvert par les recettes communautaires, l'affectation des droits de douane à la caisse commune s'opérant de façon progressive.

En bonne logique, toute l'attention devrait maintenant se reporter sur le deuxième volet, celui du renforcement du Marché commun. Mais le temps qui reste à courir avant que s'ouvre le troisième, celui de l'élargissement, est vraiment très court, M. Maurice Schumann ayant lui-même souhaité que les négociations avec la Grande-Bretagne commencent dans un «avenir rapproché». Selon toute vraisemblance, le coup d'envoi pourrait être donné avant les grandes vacances. Pratiquement, il reste donc deux mois pour que les Six puissent parler entre eux de la meilleure manière de consolider leur entreprise dans les secteurs qui, jusqu'ici, n'avaient pas suffisamment retenu leur attention, sollicités qu'ils étaient surtout par l'Europe verte.

L'élimination des entraves techniques aux échanges, l'unification du cadre juridique, fiscal et financier, dans lequel vivent les industries des Six, l'encouragement à la création d'entreprises européennes afin d'éviter la prolifération des «mammouths» nationaux, l'organisation des mutations d'emploi permettant de réduire les effets douloureux des adaptations structurelles, autant de thèmes qui méritaient de sortir des cartons académiques où on les avait rangés jusqu'ici.

De même, la mise sur pied progressive d'une véritable union économique et monétaire, prévue lors de la conférence «au sommet» de La Haye, est une des tâches qui devront désormais retenir l'attention des Européens. Ce sera là vraiment l'œuvre de la décennie qui s'ouvre, et l'on comprend que M. Raymond Barre ait insisté sur cet aspect du «renforcement» lors de la dernière réunion des Six. Il est sans doute difficile de prévoir une véritable «synchronisation» entre le déroulement de la période qui conduira les Anglais à devenir membre à part entière du Marché commun et l'établissement de cette union économique et monétaire, mais il est indispensable, on l'a vu maintes fois, que l'on se fixe des butoirs. De même est-il opportun que les Six, avant d'admettre les Anglais à leur table, sachent à peu près, dans ce domaine, où ils veulent aller, comment et en combien de temps. C'est ainsi qu'ils prouveront vraiment qu'ils sont «majeurs», et qu'ils aideront le mieux la négociation sur l'élargissement, débroussaillant le terrain avant l'arrivée de nouveaux partenaires.